



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Demande de crédit de CHF 76'810 pour l'aménagement de locaux de catéchisme pour la paroisse catholique de St-Maire à Avenches

Préavis municipal n°2019/06

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances, composée de MM. Yves Amiet, Fabrice Guillod, Matthieu Tombez et Julien Schwab (Jacques Loup étant excusé), s'est réunie le 11 juin 2019 pour l'examen du préavis municipal concernant l'aménagement de locaux de catéchisme pour la paroisse catholique de St-Maire à Avenches.

La Commission relève que le préavis municipal contient les informations nécessaires pour son analyse de la demande de crédit.

La Commune de Vully-les-Lacs participe à hauteur de 25.9% au coût de la rénovation, valeur qui correspond au pourcentage de catholiques de l'ensemble des 4 communes concernées qui habitent sur notre territoire communal. La Commission est d'avis que le choix du nombre de catholiques comme clé de répartition est adapté.

Le mode de financement, par l'intermédiaire de la trésorerie courante, ainsi que l'amortissement proposé sont adaptés pour le cas d'espèce.

La Commission souligne que les 3 autres communes ont déjà accepté cet objet.

Nous laissons le soin à la Commission ad hoc de prendre position sur les éléments non financiers concernant ces travaux de rénovation.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances propose au Conseil communal d'accepter le préavis municipal tel que présenté, à savoir :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 76'810 ;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ;
- d'amortir cet investissement de manière linéaire sur une période de 10 ans, par le chapitre 58, la première fois au budget 2020.

La Commission des finances

Salavaux, le 11 juin 2019

Yves Amiet

Fabrice Guillod

Matthieu Tombez

Julien Schwab